



**AGENCE  
DÉPARTEMENTALE  
D'INGÉNIERIE**



Ensemble, écrivons l'histoire de notre territoire



# Édito



## ***Avec le conseil départemental, la culture de la solution concrète***

Après dix années d'activité intense, notre agence départementale d'ingénierie s'affirme comme le « couteau suisse » des communes et des intercommunalités ornaïses, qui aiguisé ses champs d'action au plus près des nombreux besoins locaux et des multiples réalités du terrain.

Le département, chef de file des solidarités territoriales, se fait un devoir de partager ses savoir-faire avec les autres collectivités de proximité. Additionner les compétences, c'est multiplier les avancées, au bénéfice direct des Ornaïses et des Ornaïses.

Parce qu'il est concret, notre soutien facilite grandement le quotidien des élus, qui se réjouissent de l'accompagnement assuré au plan technique, notamment pour la voirie, l'urbanisme et l'assainissement.

De même qu'ils apprécient l'aide apportée dans les domaines administratif et juridique, si complexes.

La culture de la solution concrète est dans notre ADN. Préservons-la, ensemble !

**Christophe de Balorre**

Président du conseil départemental de l'Orne

# PRÉSENTATION DE L'AGENCE DÉPARTEMENTALE D'INGÉNIERIE

L'établissement public est financé par les cotisations des collectivités adhérentes, les facturations des prestations payantes et par une dotation annuelle du conseil départemental.

Il a pour objet d'apporter des services et prestations aux communes et intercommunalités dans l'exercice de leurs missions et projets.

Son conseil d'administration est composé de 23 membres dont 11 élus des collectivités locales (maires et présidents d'EPCI) et 11 élus du conseil départemental.

Son président est de droit le président du conseil départemental ou son représentant.

Président : Christophe de BALORRE

Directeur général : Denis GANDIN

Directeur : Denis MARTINS DE ALMEIDA

Pour assurer ses missions, l'établissement public s'appuie sur les services du département mis à disposition selon un principe de mutualisation.

## LES AVANTAGES

- **Moins de formalités** : accès aux services sans consultation ni marché (*in house*)
- **Pérennité du service**
- **Proximité**
- **Compétences multiples et pluridisciplinaires**
- **Partenariats avec le CAUE, la CATER, la DDT**
- **Diminution des coûts**
- **Réduction des délais**

## ADHÉRER

L'adhésion annuelle, renouvelable tacitement, s'effectue sur la base d'une cotisation qui est fixée à 0,50 € par habitant et par an. Elle est gratuite pour une commune dont l'EPCI a adhéré.

Pour un syndicat, la cotisation est fixée à 150 €.

L'adhésion est possible à tout moment par simple délibération et devient effective le 1<sup>er</sup> du mois qui suit la réception par l'établissement de la délibération (même souplesse pour une sortie éventuelle).

Cette adhésion donne accès à :

- des appuis et des conseils gratuits juridiques, administratifs, techniques,
- certaines missions gratuites (instruction d'urbanisme...),
- des prestations payantes facultatives dans de nombreux domaines (suivant des barèmes ou le temps passé),
- des coopérations à la carte par conventionnement.

## INFOS CLÉS

- Établissement créé le 23 juin 2014
- Statut : Établissement public administratif (EPA)
- Adhérents au 31 décembre 2025 :
  - 15 EPCI
  - 351 communes
  - 5 syndicats.

# ORGANISATION DE L'ÉTABLISSEMENT

L'Agence est un établissement public qui s'appuie sur les services du département mis à disposition par mutualisation, avec des référents (ci-après définis) pour les principaux domaines sollicités.



- 34 agents mis à disposition à titre individuel par le Département
- 46 agents des services du Département mis à disposition pour l'exécution des travaux
- Au total, ce sont près de 90 agents du Département qui peuvent agir pour les adhérents de l'Agence.

## DIRECTION

**GANDIN Denis** (directeur général)  
**MARTINS DE ALMEIDA Denis** (directeur)  
**LEGEAY Matthieu** (adjoint au directeur,  
chargé de projets)

## GESTION ADMINISTRATIVE ET COMPTABLE

**GAUTIER Patricia** (gestion administrative)  
**LEVESQUE Delphine** (gestion comptable)  
**MAUX Christel** (gestion comptable)

## CONSEILS JURIDIQUES

**BELLÉ Ilan**

## URBANISME

**BÂTONNIER Angélique** (responsable)  
**BUTANT Étienne** (instructeur)  
**DENIS Aurélie** (instructrice)  
**LEBRET Nathalie** (instructrice)

## OUVRAGE D'ART

**BONNET Franck**  
**RAMAGE Maxime**

## MISSION TERRITORIALE

**NOAL Patricia**

## MISSION ORNE ATTRACTIVITÉ

**GRANIER Audrey**

## MISSION SIG - ADRESSAGE

**CIOVICA Codruța**

## VOIRIE ET ESPACE PUBLIC

**BOUCHER Pauline** (ingénieure VRD)  
**GAUDIN Nicolas** (ingénieur VRD)  
**HARTOUT Peter** (ingénieur VRD)  
**BRAJON Pauline** (paysagiste-conceptrice)  
**HUSSON Balthazar** (paysagiste-concepteur)  
**ROULLEAU Clément** (paysagiste-concepteur)  
**GRESSANT Matthias** (chargé de projets)  
**BELLANGER Nicolas** (chargé d'étude)  
**CLARISSE Corentin** (chargé d'étude)  
**GAURIER Frédéric** (chargé d'étude)  
**GOGUET Étienne** (chargé d'étude)  
**GROS Xavier** (chargé d'étude)  
**OTTAVIANI Guillaume** (chargé d'étude)

## ASSAINISSEMENT / SATESE

**MANSON Bertrand**

## BÂTIMENT

**GATTONI Francesca** (architecte-urbaniste)  
**LAVICE Émilien** (architecte-urbaniste)  
**MEZRED Dehbia** (architecte urbaniste)  
**MORIN Mallory** (ingénieure bâtiment)

## ATEV et suivi travaux

**LUBOZ Romuald**

# ORGANISATION DE L'ÉTABLISSEMENT

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

M. Christophe de BALORRE, Président

### Collège : conseillers départementaux

Mme Valérie ALAIN

Mme Béatrice BUON

M. José COLLADO

Mme Sophie DOUVRY

M. Jean-Pierre FÉRET

Mme Marie-Françoise FROUEL

Mme Brigitte GASSEAU

Mme Véronique LOUWAGIE

M. Jérôme NURY

M. Olivier PETITJEAN

M. Patrick RODHAIN

### Collège : communes et intercommunalités

M. Thierry AUBIN

M. Didier BOURBAN

M. Pierre COUPRIT

Mme Alix DAUGER

Mme Agnès LAIGRE

M. Jérôme LARCHEVÊQUE

M. Éric LE CARVENNEC

M. Emmanuel LE SECQ

M. Vincent LEBRETON

Mme Christelle RADENAC

Mme Virginie VALTIER



Le Département



L'Agence  
au service des collectivités locales de l'Orne

## 4 AGENCES TERRITORIALES DE PROXIMITÉ

### BOCAGE (La Ferté-Macé)

**BOUCHER Marc (chef d'agence)**

Rue du Thiers - Place de la Gare

61 600 LA FERTÉ-MACÉ

Tél. 02 33 30 23 34

@ : pit.ferte-mace@orne.fr

### PAYS D'AUGE ET D'OUCHE (Gacé)

**BOUCHER Nadège (chef d'agence)**

ZA - Rue de la Touques

61 230 GACÉ

Tél. 02 33 12 11 80

@ : pit.gace@orne.fr

### PLAINE D'ARGENTAN ET D'ALENÇON (Sées)

**LIÉGARD Steves (chef d'agence)**

9, rue des Fausses-Portes

61 500 SÉES

Tél. 02 33 31 23 66

@ : pit.sees@orne.fr

### PERCHE (Bellême)

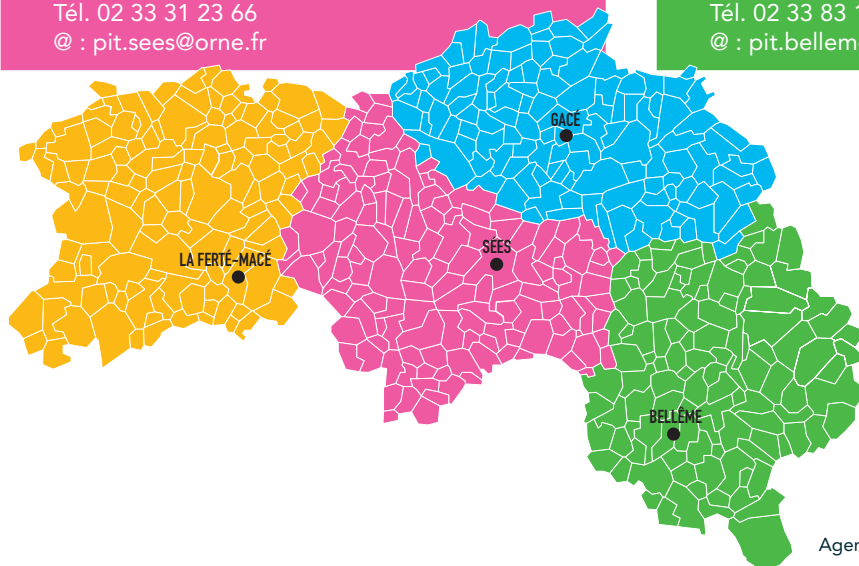
**Damien PINART (chef d'agence)**

11-13, rue des Cytises - Zone artisanale

61 330 BELLÊME

Tél. 02 33 83 10 19

@ : pit.belleme@orne.fr



Agences territoriales de proximité

# ASSISTANCE ET CONSEILS DANS DE MULTIPLES DOMAINES

Inclus dans l'adhésion



propose les prestations suivantes :

- conseils
- appui technique
- avis
- visites, pré-diagnostics
- préconisations

**L'agence** assure auprès de ses adhérents, une mission d'assistance et de conseils dans de multiples domaines sur toutes questions intéressant les affaires communales ou intercommunales.

Cette mission consiste à mettre à disposition de la collectivité, les compétences techniques, administratives, réglementaires ou juridiques de l'agence pour :

- effectuer des visites et des pré-diagnostics,
- donner un avis simple ou des préconisations sur des demandes d'aménagements, d'autorisations,
- aider la collectivité à prendre les meilleures décisions,
- orienter et guider vers les bonnes pratiques et les bonnes procédures,
- mettre à disposition des exemples ou des modèles de documents.

*Ses domaines d'intervention sont nombreux*

- aménagements et équipements publics,
- voirie et réseaux divers,
- assainissement, eaux usées et eaux pluviales,
- urbanisme, diagnostic foncier,
- patrimoine immobilier (rédaction d'actes...),
- construction et maintenance des bâtiments,
- diagnostics et plans d'actions de territoire,
- défense incendie,
- revitalisation,
- espaces verts,
- environnement,
- gestion des déchets ménagers et déchetteries,
- marchés publics,
- assistance juridique,
- communication.

Des conseils et une assistance technique en voirie, ouvrage, bâtiment, assainissement sont ainsi régulièrement apportés sur des sujets précis :

- sécurité : dispositifs de sécurité, ralentisseurs, stationnements, potelets...
- circulation : police et plan de circulation,
- ouvrage d'art, digue : visites et préconisations de remise en état d'ouvrages, avis sur ouvrage neuf ou existant,
- bâtiment : conseil, pré-diagnostic, assistance pour les agendas d'accessibilité PMR, la sécurité incendie, la réhabilitation, la rénovation, la construction ou démolition de bâtiment...

### *Exemples d'intervention*

200 à 300 conseils juridiques par an, concernant tous les aspects de la vie communale, sont assurés sur diverses questions :

- actes administratifs ou réglementaires, délibérations...
- concession, inhumation/exhumation, cimetière...
- baux, ventes/achats...
- marchés publics, urbanisme...
- domaine public, droit de préemption,
- classement/déclassement, entretien de la voirie,
- ...

# MISSION ORNE ATTRACTIVITÉ

Inclus dans l'adhésion



propose aux intercommunalités une mission d'animation sur l'attractivité territoriale :

- projets d'implantation d'entreprises
- promotion territoriale économique de l'EPCI via ses projets collectifs et ses entreprises
- attractivité des compétences
- convention de partenariat (attractivité et identification de projets)

*L'agence mène une mission d'animation sur l'attractivité territoriale et contribue à la détection de projets d'entreprises pour les intercommunalités de l'Orne.*

Au travers du site internet **[www.entreprendredanslorne.com](http://www.entreprendredanslorne.com)**, dédié à l'implantation d'entreprises dans l'Orne, l'agence propose les premières informations sur l'offre d'accueil économique à tout entrepreneur/porteur de projet par la présentation des locaux et terrains disponibles géolocalisés, des secteurs prédominants et de l'accompagnement proposé à l'implantation.

Ce service est assuré de manière collaborative avec les partenaires locaux des EPCI.

En parallèle, l'agence s'appuie sur ce même site internet pour mener une action de prospection webmarketing nationale de détection de projets d'implantation exogènes dont les cibles principales sont les activités industrielles et de services à l'entreprise.

Il s'agit de susciter la prise de contact d'entreprises porteuses de projets susceptibles de s'installer dans l'Ouest de la France.

L'agence mène également une action sur le champ de l'attractivité des compétences.

Ainsi, le site **[www.travaillerdanslorne.com](http://www.travaillerdanslorne.com)** centralise l'ensemble des offres d'emploi dispersées sur plus de 1 000 sites web différents (France Travail, LeBonCoin, APEC, Courrier Cadre, Ouest-France...) via une agrégation automatique et en temps réel.



## ➤ MISSION SOLLICITÉE PAR 98 COMMUNES

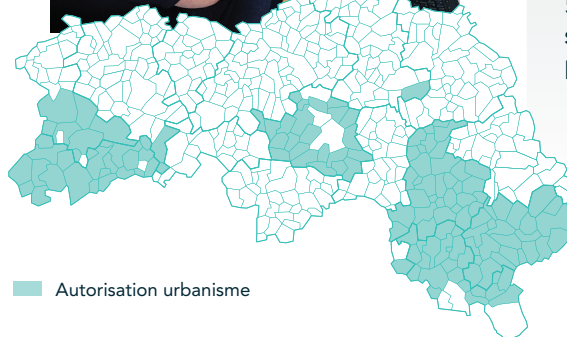
L'agence a constitué un service Application du droit des sols (ADS) afin d'assister les collectivités dans l'instruction de l'ensemble des procédures des autorisations d'urbanisme et des actes (certificats d'urbanisme, déclaration préalable, permis de construire, permis de démolir, ...), de l'examen de la recevabilité de la demande à la préparation de la décision et au contrôle de la conformité des travaux.

Le service ADS peut également apporter :

- des conseils auprès des élus dans la préparation de leurs projets,
- une assistance dans le contentieux de l'urbanisme,
- un conseil individualisé sur rendez-vous pour les pétitionnaires.

Cette mission, incluse dans l'adhésion à l'agence, est délivrée gratuitement\*.

À titre d'information, les actes des communes de compétence État (soumises au Règlement national de l'urbanisme - RNU) restent instruits par les services de l'État, de même que les communes faisant partie d'un EPCI de moins de 10000 habitants.



propose une mission pour :

- instruction des autorisations d'urbanisme
- conseil auprès des élus
- conseil individualisé
- suivi des autorisations
- assistance dans le contentieux

### \* Coût

5€ TTC / par habitant si reprise d'un service préexistant

# MISSION TERRITORIALE



propose une mission territoriale

sur différents sujets :

- diagnostics territoriaux
- émergence de projets
- ingénierie financière
- plan d'urbanisme
- partenariats renforcés
- OPAH
- adressage communal
- GÉOCADASTRE

## DIAGNOSTICS TERRITORIAUX

Réalisation de différents types de diagnostics

- diagnostic territorial multi-thématique, pour une connaissance globale mais synthétique du territoire, de ses réalités et dynamiques,
- diagnostic thématique, pour une connaissance approfondie d'un sujet précis sur un territoire (démographie, habitat, mobilité, vie associative, économie et emplois...), préalable nécessaire à la définition de politiques publiques sectorielles,
- diagnostic ponctuel lié à une problématique ou à la définition d'un projet.

## ÉMERGENCE DE PROJETS

Accompagnement dans la définition de projets (équipements, services, démarches collectives...)

- accompagnement dans la définition et la formalisation du besoin (état des lieux, diagnostics),
- recherche et propositions de solutions alternatives, benchmarking,
- étude d'opportunité (analyse démographique, sociale, économique du territoire d'implantation),
- animation territoriale et multi-partenariale en vue d'une définition partagée du projet ou d'un programme d'actions,
- recherche de financements.

## INGÉNIERIE FINANCIÈRE

Accompagnement sur la recherche et les opportunités de financement

- aide à la recherche de financements, appels à projets...,
- conseil sur le montage financier,
- appui au montage des dossiers de demandes de subventions.

## URBANISME (AMO)

Assistance pour l'élaboration, les modifications et le suivi de documents de planification (PLUi, PLU, carte communale...)

- conseil dans la conduite des procédures de planification,
- appui dans la sélection du prestataire, (rédaction du cahier des charges, analyse des offres,...) et son suivi,
- suivi dans la mise en œuvre du document de planification,
- diagnostics fonciers.

## **PARTENARIATS RENFORCÉS**

### **Animation des partenariats renforcés**

#### **Département – Collectivité – Agence départementale d'ingénierie**

- organisation et animation de comités de pilotage regroupant les signataires du partenariat et des acteurs associés pour inscrire des actions dans le partenariat, faire un état d'avancement des actions...
- appui à la définition et à la mise en œuvre d'actions,
- suivi des actions.

## **OPAH**

### **Accompagnement à la mise en place d'opérations programmées d'amélioration de l'habitat (OPAH)**

- réalisation de l'étude pré-opérationnelle d'OPAH,
- appui à la rédaction du cahier des charges de sélection de l'opérateur, appui à l'analyse des offres et accompagnement au conventionnement,
- suivi de l'opérateur retenu.

## **ADRESSAGE COMMUNAL**

### **Assistance à l'adressage communal, avec mise à disposition d'un accès à une application web-SIG :**

- information sur les méthodologies d'adressage,
- accompagnement à la définition d'un système d'adressage,
- mise à disposition des points géo-référencés existants « adresses »,
- accompagnement et formation pour l'utilisation de l'application Web-SIG,
- impression des plans grands format (A0),
- analyse des données d'adressage de la commune.

## **GÉOCADASTRE** *(prestation payante)*

Mise à disposition d'une application qui permet de consulter les données cadastrales et propriétaires sur une carte interactive.

Son objectif est de faciliter la recherche des propriétés foncières et leurs caractéristiques pour les collectivités et autres structures qui ont en charge une mission de service public.

# MISSION D'ASSISTANCE TECHNIQUE À L'ENTRETIEN DE LA VOIRIE (ATEV)

Mission payante



**AGENCE  
DÉPARTEMENTALE  
D'INGÉNIERIE**

propose les prestations suivantes :

- conseils et appuis d'ordre général sur la voirie
- programmation
- contrats de travaux
- suivi des travaux

## Coût

Mission payante à l'année :

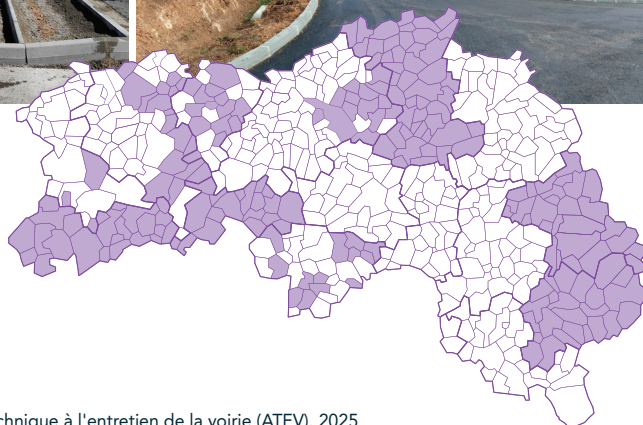
- communes :  
0,75 € par habitant
- EPCI :  
0,50 € par habitant

## ➤ 30 COMMUNES ET 5 EPCI Y ADHÈRENT

Les travaux d'entretien courant plus particulièrement concernés sont les chaussées (renouvellement des couches de surface), les dépendances (dérasement d'accotement, curage de fossé), le marquage (renouvellement), la signalisation verticale (renouvellement)...

### Exemples de prestation d'assistance technique à l'entretien de la voirie :

*Remise en état de la voirie communale  
Communauté de communes du pays fertois et du bocage carrougien*



Assistance technique à l'entretien de la voirie (ATEV). 2025

# MISSION D'ASSISTANCE ASSAINISSEMENT (SATESE)

Mission payante



Station d'épuration

propose l'assistance :

- au service d'assainissement collectif et non collectif
- pour l'évaluation de la qualité du service d'assainissement
- pour l'élaboration de programmes de formation des personnes
- + service complémentaire :
  - mission AMO
  - mission MOE de l'agence

## Coût pour l'assistance technique à l'assainissement

ASSAINISSEMENT	< 2000 HAB. <sup>(1)</sup>	> 2000 HAB. <sup>(1)</sup>	EPCI
Collectif	0,956 €/hab.(*)	0,478 €/hab.(*)	0,956 €/hab.(*)
Non collectif	Pas de commune compétente en la matière		0,060 €/hab.(*)

(\*) Hab. : habitant défini par l'article L2334-2 du code général des collectivités territoriales.

(1) Communes dont le potentiel financier est inférieur à 1,3 fois le potentiel financier moyen par habitant des communes de moins de 5000 habitants

## Coûts

- Adhésion : suivant barème (ci-contre)
- Missions : suivant barème AMO et MCE de l'agence

# ÉTUDES PRÉLIMINAIRES OU FAISABILITÉ

Mission payante selon les tarifs en vigueur



propose les prestations suivantes :

- diagnostic
- analyse
- orientations
- programme
- faisabilité
- esquisse
- chiffrages

## Exemples de réalisations :

### Aménagement espaces publics / Voirie

- **Le Sap** : aménagement de la rue Homo
- **Condé-sur-Huisne** : aménagement de la place du Général de Gaulle
- **Saint-Georges-des-Groseillers** : aménagement du hameau des Vergers
- **Saint-Léger-sur-Sarthe** : aménagement sécuritaire des abords de la mairie et création d'un parking paysager
- **Briouze** : aménagement de la place Alexandre 1<sup>er</sup> et renouvellement urbain de l'îlot contigu

### Arboretum

- **Cerisé** : Parc Bel-Air

### Bâtiment

- **La Ferrière-Bochard** : salle intergénérationnelle
- **Putanges-le-Lac** : réaménagement du camping municipal
- **Fay** : réhabilitation d'un bâtiment communal

### Cours d'école

### Liaisons cyclables, voies vertes

1 - Putanges-le-Lac : réaménagement du camping municipal

2 - Le Sap : aménagement de la rue Homo

3 - Condé-sur-Huisne : aménagement de la place du Général de Gaulle



# MISSION D'ASSISTANCE À MAÎTRISE D'OUVRAGE (AMO)

Mission payante selon les tarifs en vigueur



propose les prestations suivantes :

- définition du programme
- cahier des charges
- aide au choix d'un maître d'œuvre
- préparation des marchés
- suivi du déroulement de l'opération

## A - Barème espace public/VRD

COÛT PRÉVISIONNEL PAR TRANCHE	% PAR TRANCHE
• jusqu'à 30 000 € HT	4 %
• de 30 001 € HT à 200 000 € HT	2 %
• de 200 001 € HT à 400 000 € HT	1 %
• au-delà de 400 000 €	0,7 %

Exemple de calcul de la rémunération par tranche. Pour une opération évaluée à 300 000 euros HT, le coût de la mission s'élève à 5 600 € HT (soit 1,9%) :

• 30 000 € à 4 % = 1 200 € / • 170 000 € à 2 % = 3 400 € / • 100 000 € à 1 % = 1 000 €

### Exemples de réalisations

#### Aménagement de voirie ou d'espace public

- revitalisation urbaine : Saint-Mars-d'Égrenne,
- espace touristique et de loisirs : lac de Rabodanges,
- lotissement : Saint-Maurice-du-Désert

#### Assainissement

- schéma directeur assainissement : CDC du Bassin de Mortagne-au-Perche, CDC des Hauts-du-Perche, Passais-la-Conception, Mantilly, Saint-Fraimbault, Sainte-Gauburge-Sainte-Colombe, CDC de la Vallée de la Haute-Sarthe (Sainte-Scolasse), La Perrière, SIA de Bellême, Perche-en-Nocé,
- schéma directeur de gestion des eaux pluviales urbaines : Terres d'Argentan Interco,
- contrat de concession assainissement : Berd'huis, Rémalard-en-Perche, Val-au-Perche, Vimoutiers,
- réhabilitation des réseaux d'assainissement et/ou station de traitement : Vimoutiers, Sablons-sur-Huisne, La Madeleine-Bouvet, Céton,
- recherche de micropolluants : Terres d'Argentan Interco,
- étude de faisabilité pour réhabilitation de station : Saint-Hilaire-de-Briouze,
- réalisation des contrôles périodiques en ANC : CDC du Val d'Orne

#### Ouvrages d'art

- marché et bons de commande : Terres d'Argentan Interco

1 - Rabodanges



2 - Saint-Mars-d'Égrenne - Visuel 3D Tecam



# MISSION D'ASSISTANCE À MAÎTRISE D'OUVRAGE (AMO)

Mission payante

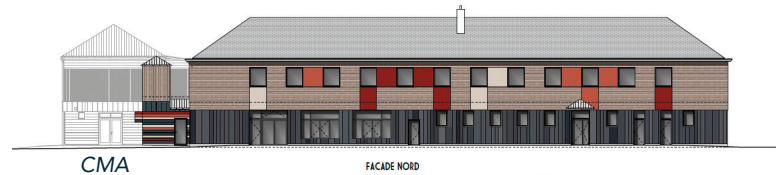
## B - Barème bâtiment

ELÉMENTS DE MISSIONS		COÛT DE LA PRESTATION	
Étude pré-opérationnelle	Sur la base d'une évaluation du temps estimé suivant la nature et la complexité du projet		
Assistance aux contrats (prestation n° 2)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rédaction des éléments de programme, des dossiers de consultation des maîtres d'œuvre et des prestataires externes CSPS et CT</li> <li>- Assistance auprès de la collectivité jusqu'à la notification des contrats de maîtrise d'œuvre et des prestataires CSPS et CT</li> </ul>	<b>Rémunération au pourcentage du montant</b>	
		<b>Tranche de montant HT (€)</b>	<b>Taux appliqué (%)</b>
		0-150 000 €	1 500 € (fixe)
		150 001-500 000 €	1,00%
		500 001-1 000 000 €	0,50%
		>1 000 001 €	0,30%
À titre indicatif : 5 500 € HT pour 400 000 € HT de travaux			
Assistance en phase opérationnelle (prestation n° 3)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Avis technique sur l'avant-projet définitif</li> <li>- Avis sur le dossier de consultation des entreprises</li> <li>- Aide à la décision sur le plan administratif et technique</li> </ul>	<b>Rémunération au pourcentage du montant</b>	
		<b>Tranche de montant HT (€)</b>	<b>Taux appliqué (%)</b>
		0-150 000 €	1 500 € (fixe)
		150 001-500 000 €	1,00%
		500 001-1 000 000 €	0,70%
		>1 000 001 €	0,50%
À titre indicatif : 5 500 € HT pour 400 000 € HT de travaux			

## Exemples de réalisations

### Tourouvre ►

- Réhabilitation du restaurant scolaire
- AMO : ADI61
- MOE : CMA



### Putanges Pont-Écrepin ►

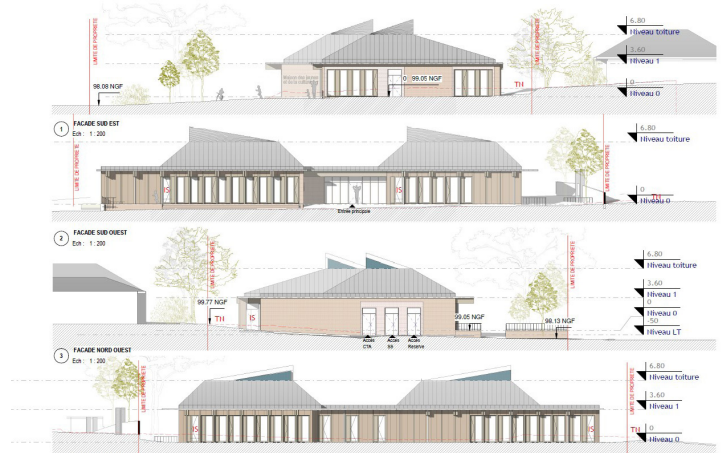
- Réhabilitation du camping municipal
- AMO : ADI61
- MOE : Koya



Vue 3D bâtiment d'accueil / SCOP KOYA

### Vimoutiers ►

- Déconstruction et reconstruction des locaux de la MJC
- AMO : ADI61
- MOE : Dauchez architectes



Dauchez architectes

# MISSION DE MAÎTRISE D'ŒUVRE (MŒ)

Mission payante selon les tarifs en vigueur



propose les prestations suivantes :

- étude de conception (avant-projet, projet)
- assistance aux contrats de travaux
- direction de l'exécution des travaux
- assistance aux opérations de réception

## Barème maîtrise d'œuvre (MŒ)

COÛT PRÉVISIONNEL PAR TRANCHE	% PAR TRANCHE MISSION TÉMOIN
• jusqu'à 30 000 € HT	7%
• de 30 001 € HT à 200 000 € HT	6%
• plus de 200 001 € HT	4%

## Exemples de réalisations

### Ouvrages d'art

- Boischampré, Aunou-le-Faucon, La Selle-la-Forge, La Mesnière, Alençon



Aunou-le-Faucon



Boischampré

### Aménagement de voirie ou d'espaces publics

- aménagements VRD, logements et commerce : Randonnai (Tourouvre au Perche),
- aménagements de carrefours giratoires : Longny-au-Perche, Rémalard,
- aménagement/requalification de bourgs, de rues : Moulins-la-Marche, Sainte-Opportune, Cerisé, Alençon, Nocé, Igé, Saint-Frambault, Mauves-sur-Huisne,
- lotissements : Sainte-Honorine-la-Chardonne, Trun,

- aménagements d'espaces publics, parcs de loisirs, aire de tri : Essay, Le Merlerault, Athis-de-l'Orne, Lonlay-l'Abbaye, Vimoutiers, Sarceaux, Giel-Courteilles, Lonrai, Saint-Jouin-de-Blavou,
- cimetières : Saint-Fulgent-des-Ormes, Saint-Denis-sur-Sarthon, Saint-Léger-sur-Sarthe,
- aménagement d'aires de covoiturage : Saint-Léger-sur-Sarthe, Saint-Julien-sur-Sarthe, Le Ménil-Broût,
- aménagement de parking : Saint-Jouin-de-Blavou,
- déchetterie, PAV : CDC VAM, Saint-Jouin-de-Blavou



Athis-de-l'Orne



Lonlay-l'Abbaye



Sarceaux

## Réseaux, bassins eaux pluviales et défense incendie

- bassin de régulation : Condé-sur-Huisne, Alençon,
- réseau eaux pluviales : Le Sap, Putanges,
- diagnostic défense incendie : Buré, Chailloué

## Réseau d'éclairage public

- remise en état de l'éclairage du parc d'activités de Cerisé

## Assainissement

- Céton, Saint-Hilaire-de-Briouze



Mauves-sur-Huisne



Réhabilitation de réseau  
par chemisage

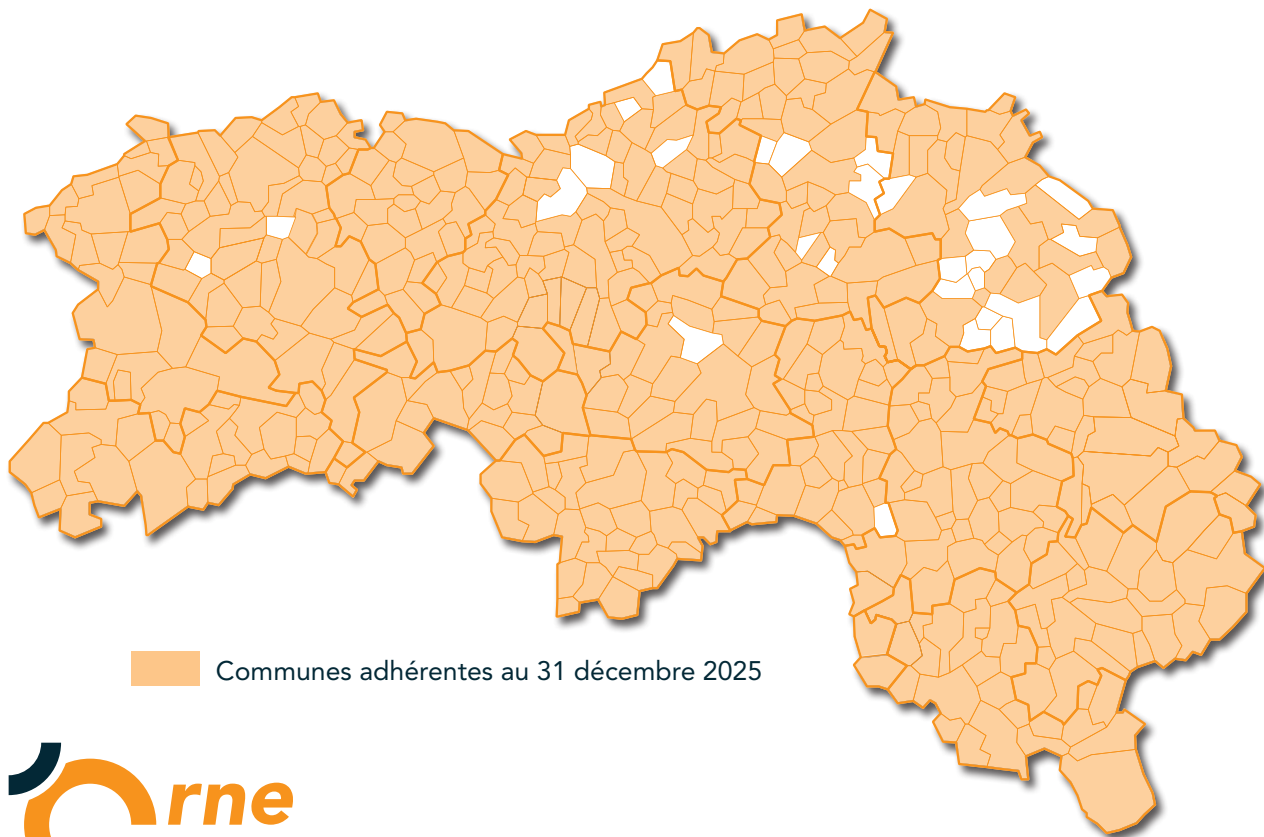




# ILS ADHÈRENT À L'AGENCE DÉPARTEMENTALE D'INGÉNIERIE

AVANCEMENT DES ADHÉSIONS DE L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC

2026



Communes adhérentes au 31 décembre 2025



**AGENCE  
DÉPARTEMENTALE  
D'INGÉNIERIE**

27, boulevard de Strasbourg  
CS 30528 - 61017 Alençon Cedex  
Tél. : 02.33.81.63.79  
[ingenierie61@orne.fr](mailto:ingenierie61@orne.fr)  
<https://ingenierie.orne.fr>